

OPTIMA - BULGARIE

Liste de contrôle de l'inspection

(Fragments)

II. GESTION DE L'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

1. Système des cours

Principaux points d'intérêt	Points d'intérêt à contrôler
1.1. Accessibilité du curriculum	<ul style="list-style-type: none">❖ A contrôler le curriculum, les descriptions des niveaux - à vérifier s'ils sont accessibles aux enseignants.❖ A vérifier si le Directeur pédagogique peut spécifier les méthodes employées et si elles correspondent à la publicité.
1.2. Utilisation des procédures d'inscription / de placement, analyse des besoins	<ul style="list-style-type: none">❖ A contrôler les tests et les procédures de placement.❖ A discuter avec la direction/ le Directeur pédagogique, les enseignants, le personnel administratif / et les étudiants.
1.3. Support/ offre de matériels didactiques aux étudiants	A contrôler les manuels et les matériels utilisés pour l'enseignement des différents niveaux et groupes d'âge, dpv. de l'adéquation et l'accessibilité.
1.4. Evaluation continue et examen de fin de stage	<ul style="list-style-type: none">❖ A vérifier les fiches de parcours et les épreuves finales.❖ A discuter avec le Directeur pédagogique, les enseignants et les étudiants.
1.5. Evaluation permanente du processus d'enseignement /apprentissage.	A discuter avec le Directeur pédagogique, les enseignants et les étudiants ; à vérifier les documents pertinents (optionnel).
1.6. Souci de cohérence de la qualité de l'enseignement	A vérifier la communication entre les enseignants, entre le Directeur pédagogique et les enseignants
1.7. Délivrance des attestations	<ul style="list-style-type: none">❖ A contrôler les attestations dpv. de la forme et du contenu : expliquent-elles la base sur laquelle on les délivre ?

--	--

2. Support professionnel

Principaux points d'intérêt	Points d'intérêt à contrôler
2.1. Enregistrements	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A vérifier les enregistrements des matériels utilisés et des leçons enseignées. ❖ A vérifier le registre de présence.
2.2. Procédure accessible de remplacement des enseignants	A discuter avec les enseignants et les étudiants.
2.3. Maintien de la qualité de l'enseignement et discussion de l'activité des enseignants	A contrôler l'observation de classe et les enregistrements des commentaires/réactions; à discuter avec le Directeur pédagogique et les enseignants.
2.4. Système de motivation des enseignants	A vérifier les méthodes et les documents pertinents; à discuter avec les enseignants.
2.5. Occasions de formation continue et progression des enseignants	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A vérifier la mise en place d'un système de formation pendant les heures de travail. ❖ A vérifier s'il y a du support en cas de participation aux conférences. ❖ A vérifier le caractère régulier des réunions des enseignants. (Tout document pertinent).